



Chien de garde municipal.

Par Raymond

BONJOUR marque de politesse

Dimanche 18 septembre je suis allé à une fête du cheval et j'ai vu un policier municipal avec un chien genre malinois sans muselière demander à 2 scooters de quitter une zone où la circulation était interdite. Le chien sans muselière en laisse aboyait de façon très agressive aux propriétaires des scooters. J'en ai fait la remarque au policier celui-ci m'a rabroué vertement en me disant de me mêler de ce qui me regarde. Le chien a eu le même comportement agressif avec moi. Est-ce normal qu'un policier ait en ville un chien aussi agressif sans muselière. Je trouve cela anormal. J'ai interrogé les gendarmes plus tard ils ne savent pas. Merci de me répondre.

conditions générales du forum: marques de politesse obligatoires

Par yapasdequoi

Bonjour,
Est-ce vraiment un policier municipal ? Ou un vigile privé ?
A vérifier.
Et si les gendarmes ne savent pas : circulez ya rien à voir !

Par janus2

Bonjour,
La loi impose la muselière pour les chiens de catégorie 1 et 2. Le malinois n'est pas un chien de catégorie 1 et 2. Pour ce chien (grande taille), la muselière n'est obligatoire que dans les transports.

Par Raymond

J'ai trouvé la réponse entre temps: Le chien n'intervient bien souvent, en attaque, que dans le cas d'une légitime défense. Dans les autres cas, le chien agit comme moyen préventif et dissuasif, lors des patrouilles, contrôles de délinquants, etc. Lorsqu'il s'agit d'effectuer un périmètre de sécurité face à des individus récalcitrants, le chien peut intervenir avec la technique de « frappe muselée » ce qui permet de faire reculer les personnes sans entraîner des morsures. <https://www.concours-police.fr/police-nationale-concours-14/policier-maitre-chien-139>